

## Compte rendu du dernier CMJ

Celui-ci a lieu le 19/01/2019. Les 12 nouveaux élus(es) sont présents. 5 « anciens » également. 5 sont absents.

Mr le Maire présente la philosophie du Conseil Municipal des Jeunes. Puis, il l'intronise par la présentation de chacun des jeunes.

Quelques jeunes évoquent des missions d'un élu (e). Notamment, proposer des idées pour aider le développement de la ville dans les commissions respectives.

Puis le règlement intérieur est modifié (ces modifications seront définitivement actées par un vote lors du prochain CMJ). Elles sont les suivantes :

- Nous parlons dorénavant d'un Conseil Municipal des Jeunes (qui remplace enfants)
- Les élections du nouveau CMJ ont eu lieu le 21/12/2018. Son intronisation s'est déroulée le 19/01/2019 à partir de 09h30.
- Sont électeurs les enfants d'Ulis (et non de Clis)
- Le second tour pour les futures élections est introduit. (Il remplace « En cas d'égalité des voix, est élu le binôme dont un des candidats est le plus âgé »)
- Il y a au total 22 conseillers (et non plus 18)
- Le mandat est de 4 ans (et non plus 2 ans)
- Les commissions sont au nombre de 2 (et non plus 5)
- Les commissions se réunissent tous les mois (et non plus tous les 2 mois)
- Il est rappelé que « Chaque membre du Conseil Municipal des Jeunes s'engage à participer activement aux réunions »
- Concernant la démission d'un élu (e), il « pourrait être remplacé » à la place de « serait remplacé »
- L'adoption du nouveau règlement est prévue lors du prochain conseil municipal des Jeunes.

Puis nous visionnons quelques projets réalisés. Il y a ensuite un tour de table des professions de foi.

Enfin, les jeunes acceptent par 15 voix pour, 1 contre et une abstention le passage de 5 à 2 commissions. Les voici :

Commission sports, jeunesse et scolaire :

Noah, Anna, Mathis, Agathe, Antonin, Baptiste G, Jana, Charly, Maxime

Commission communication, animation, environnement :

Enzo, Morgane, Manon, Agathe P, Eva, Samuel, Baptiste S, Romane.

Le conseil se termine vers 11h45. Une photo de l'ensemble des élus (es) est prise sur le perron de la mairie.

L'équipe municipale adulte.